

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE BARDOS  
PYRENEES ATLANTIQUES

SEANCE DU 10 OCTOBRE 2023

OBJET : RESILIATION A L'AMIABLE DU BAIL A FERME GFA OYHAMBURE

L'an deux mille vingt-trois, et le dix octobre, à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de BARDOS, légalement convoqués, se sont réunis au lieu habituel de leurs séances, sous la présidence de Madame Maïder BEHOTEGUY, Maire.

PRÉSENTS : BEHOTEGUY Maïder - DIRIBARNE Henri - DULIN Geneviève - LAMOTE Jean-Baptiste - DIBON Odette - LAGADEC Marie-Pierre - TOURATON Elisabeth - DIRIBARNE Lionel - DACHARY Jérôme - OYHENART Joël - BALADE Ramuntcho - DARRIEUMERLOU Aurélie - LEMBEYE Grégory - EYHERABURU Mélanie - BIDART Thibault

EXCUSÉS : CELHAY Martine - ETCHETO Nathalie - DELAGE Véronique - BERHO COIRIGOIN Patrick

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : DIBON Odette

La Maire rappelle que la Commune a donné à bail à ferme au GFA OYHAMBURE la parcelle cadastrée section YA n° 28. Le GFA ayant été dissout, sa gérante a demandé la résiliation amiable de son bail.

Elle invite en conséquence ses collègues à se prononcer sur cette affaire et dépose sur le bureau le projet de convention de résiliation amiable qui a été rédigé.

Le Conseil Municipal, après avoir écouté l'exposé de la Maire et en avoir largement délibéré, à l'unanimité,

**DECIDE** de résilier à l'amiable le bail à ferme conclu le 11 novembre 2016 avec le GFA OYHAMBURE à compter du 11 novembre 2022, et ce, sans indemnité de part et d'autre ;

**ADOpte** les termes de la convention de résiliation amiable telle qu'elle lui est présentée par la Maire ;

**AUTORISE** la Maire à signer la convention de résiliation amiable.

La Maire,  
Maïder BEHOTEGUY



## RESILIATION D'UN BAIL À FERME

ENTRE,

La Commune de BARDOS(Pyrénées-Atlantiques) représentée par Maïder BEHOTEGUY, agissant ès qualités de Maire, habilitée à cet effet par délibération du Conseil Municipal en date du ....., reçue au contrôle de légalité le .....,

ET

Le GFA .....

Il a été exposé et convenu ce qu'il suit.

### EXPOSE

Par bail en date du....., la Commune de BARDOSa donné à bail au GFA.....des terrains lui appartenant.Le GFA ayant été dissout, son gérant demande la résiliation du bail à la Commune qui en est d'accord.

### CONVENTIONS

Les parties conviennent par le présent acte de mettre fin au bail dans les conditions suivantes.

#### DESIGNATION DES BIENS

Un terrain d'une superficie de ....., cadastré n°.....section .....

#### DATE DE LA RESILIATION

La résiliation prendra effet à compter du ....

#### EFFET DE LA RESILIATION

En conséquence de cette résiliation, le propriétaire retrouvera la libre jouissance des biens sans être tenu d'obligations particulières autres que celles résultant du présent acte.

Le locataire s'engage à quitter les lieux à la date de la résiliation en les laissant dans un bon état d'entretien.

#### INDEMNITE DE RESILIATION

Les parties conviennent qu'aucune indemnité de résiliation ne sera versée.

#### INDEMNITE POUR AMELIORATIONS OU DEGRADATIONS

Ainsi que le constatent les parties, le locataire n'a apporté aucune amélioration au fonds ni causé aucune dégradation ; en conséquence, aucune indemnité ne sera versée.

Fait en autant d'exemplaires que de parties,

A ...,  
Le.....

La Commune,  
Le Maire,

Le Preneur,